



Editeur de Logiciels personnalisés

Fiche Logiciel pour la Télédéclaration des achats métaux ferreux ou non ferreux

La déclaration des achats métaux est obligatoire auprès des impôts de Nevers, avant le 31 janvier de chaque année et par téléprocédure pour être intégrée et contrôlée par le Système Informatique des impôts. Il s'agit d'envoyer sur leur site un fichier du cumul achat annuel par vendeur. Ce fichier en format "texte" est conforme à leur cahier des charges.

Ce logiciel très simple d'utilisation contrôle chaque caractère, vous signale et vous invite à corriger les données erronées apparaissant en rouge.

Version 2024

MENU D.G.I.
TELEDECLARATION
Achat de métaux ferreux ou non ferreux

?

1 Données de mon ENTREPRISE

MODIFIER

2 Choix de la déclaration

TEST Année 2023

INITIALE

3 Données de mes CLIENTS

INTEGRER

4 CONTRÔLER / CORRIGER

Les données sont complètes !

6 SIREN du Déclarant

CREER Fichier D.G.I.

Vous n'avez pas de licence !

Test Nom Fichier D.G.I.